



CONSEIL GÉNÉRAL

Législature 2016-2020

13^{ème} séance

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>		RAPPORT
1. INTRODUCTION	1	DU CONSEIL COMMUNAL AU CONSEIL GÉNÉRAL
2. INVENTAIRES DES TRAVAUX	1	
3. NATURE DES TRAVAUX	2	
3.1. ROUTES COMMUNALES	2	
3.2. MURS COMMUNAUX	3	
3.3. ÉCLAIRAGE PUBLIC	3	
4. CONCLUSION	3	
5. PROJET D'ARRÊTÉ	4	
		CONCERNANT UNE DEMANDE DE CRÉDIT D'ENGAGEMENT DE CHF 180'000.00 POUR POURSUIVRE LA CAMPAGNE DE RÉFECTION DES ROUTES ET MURS COMMUNAUX AINSI QUE POUR L'EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. Introduction

Comme chaque année, depuis 1996, nous avons l'avantage de vous soumettre une campagne d'assainissement des routes et murs communaux, situés dans le périmètre interne et externe au village. En effet, plusieurs de nos routes et murs ne peuvent plus être simplement réparés dans le cadre de travaux d'entretien légers, ceux-ci exigeant une réfection nettement plus conséquente.

2. Inventaires des travaux

Ainsi, le Conseil communal a établi un inventaire des routes et murs communaux défectueux méritant un assainissement urgent. Cette année, nous avons réalisé des travaux d'entretien pour un montant de CHF 119'415.50 (valeur au 30 octobre 2018) sur les axes suivants :

- Clos aux Moines
- Chemin du Loclat
- Chemin de la Combe
- Chemin du Buisson
- Le Villaret
- Chemin des Râpes
- Rue du Tilleul
- Chemin des Carrières
- Rue de la Châtellenie
- Chemin des Longues-Rayes
- Rue de la Musinière
- Chemin de la Corbière

Les travaux entrepris cette année l'ont été sous forme de colmatage de fissures et de gravillonnage sur certains tronçons. Des bandes de tapis bitumineux ont aussi été posées sur des segments de plusieurs chemins. Sur d'autres parties du réseau, les chemins en chaille étant en nettement moins bon état, il a fallu reboucher une vingtaine de nids de poule.

A titre de comparaison, le coût des travaux réalisés en 2017 s'est élevé à CHF 175'268.10.

Le nouvel inventaire des axes à refaire se présente comme suit pour 2019 :

- Chemin du Ruau
- Chemin de Mureta
- Chemin des Epinettes
- Chemin des Deleynes
- Chemin des Plaines.

La partie *est* du chemin du Ruau présente actuellement un revêtement en chaille. Comme une nouvelle maison individuelle a été construite cette année le long de ce chemin, et par équité de traitement envers les autres habitants de la commune, il a été décidé de consolider le coffre du chemin et de poser un tapis bitumineux en 2019 sur ce domaine public communal.

Bien que la liste précitée ne représente qu'une partie des travaux devant être entrepris sur notre réseau des routes communales ces prochaines années, il faudra attendre la fin de l'hiver pour voir la dégradation réelle des routes. Par conséquent, le Conseil communal entend, par le biais de cette demande de crédit d'engagement, poursuivre son effort d'assainissement sur les chemins et murs en question.

En outre, conformément à l'inventaire des murs de Saint-Blaise établi en 1997 - document faisant partie intégrante de notre règlement et plan d'aménagement - certains de nos murs demandent encore des réfections si l'on veut éviter toute dégradation irréversible et maintenir en état ce précieux patrimoine communal.

Nous vous rappelons également que dans le montant demandé sont compris CHF 20'000.00 pour l'extension de l'éclairage public.

3. Nature des travaux

3.1. Routes communales

Le Conseil communal s'est attaché à étudier différentes variantes de réfection possibles en fonction de la nature du revêtement et de l'état de chaque chemin. L'Exécutif a retenu les variantes suivantes, qui représentent, qualitativement et financièrement parlant, de bonnes solutions :

- Colmatage de fissures et purges nécessaires
- Réfection de la surface bitumineuse avec une couche d'usure de 4 à 5 cm.
- Mise à niveau des regards et grilles
- Gravillonnage.
- Chaille ou grave compactée pour les chemins agricoles.

